

# Les élus nationaux genevois défendent l'extension de l'OMC

Le scrutin du 27 septembre a beau n'être que municipal, l'extension de l'OMC est une affaire nationale. C'est ce qu'ont expliqué hier les élus fédéraux genevois, unis derrière le projet que combat la seule extrême gauche.

Les conseillers nationaux Martine Brunschwig Graf (libérale), Hugues Hiltbold (radical), Antonio Hodgers (Vert), Yves Nidegger (UDC), Carlo Sommaruga (PS) et le député Guy Mettan (PDC) jugent que l'extension de l'OMC est cruciale pour Genève et la Suisse. «Dans un cadre de concurrence internationale, c'est la densité et la variété des organisations internationales présentes dans le

canton qui le rendent attractif», expose Carlo Sommaruga. «Si vous ébranlez un atout, tous les autres s'affaissent», complète Martine Brunschwig Graf.

Antonio Hodgers, lui, s'attache à démontrer que le lieu choisi est «optimal» et le projet exemplaire d'un point de vue écologique: bâtiment Miner-gie-P, accès au lac préservé, aucun arbre abattu.

Guy Mettan insiste enfin sur les dégâts d'image que causerait un refus de la Ville. «Toute la presse internationale titrerait: Genève et la Suisse disent non à l'OMC. Cela ruinerait notre crédit. Après le secret bancaire et Kadhafi, nous n'avons pas besoin de ça!» (jfa)

# Les frontaliers verront le 2e pilier imposé par la S

**Mauvaise nouvelle** pour les frontaliers: dorénavant le fisc suisse pourra imposer le capital lors du rapatriement de leurs 2e et 3e piliers en France.

Malgré le combat du Groupement transfrontalier contre cette modification du système d'imposition des retraites, le gouvernement français vient de signer l'avenant à la convention fiscale franco-suisse. Dans son article 4, celui-ci prévoit que l'impôt prélevé à la source en cas de rapatriement du 2e pilier soit désormais conservé par le fisc suisse. Une mesure applicable aussi au 3e pilier.

Jusqu'alors, quand un frontalier touche ses piliers sous forme de capital, la Suisse pré-

lève un impôt comme le droit combe à l'Etat frontalier peut être remboursé cette somme. le fisc suisse l'argent.

«On peut le interroger sur l'ère des finances accepte de centaines de r Michel Char Groupement.

Si l'accord encore être r Chambres sui le Sénat et nale côté fra applicable.